

Edition 2017 de la revue de l'UDSP 67 « Le sapeur-pompier du Bas-Rhin »

ÉDITORIAL

**de M. Thierry CARBIENER
Président du Conseil d'administration
du SDIS 67**

Le monde est en pleine mouvance, nous constatons tous les jours que notre quotidien se transforme rapidement et les choses vont de plus en plus vite à l'heure d'un développement quasi effréné des nouvelles technologies répondant à de nouveaux besoins, mais en en créant aussi d'autres avec les exigences qui en découlent. Happées par la mondialisation, nos entreprises sont obligées de suivre ce mouvement pour rester dans la compétition. Il en va de même pour le secteur public qui, sans s'inscrire dans une logique compétitive, ne peut se tenir en retrait au risque de faire « *du sur-place* », perdre pieds ou finir par être dépassé, « *hors du coup* », pour employer une expression familière.

Confronté lui aussi aux exigences de qualité de service, et donc de résultats, mais aussi à l'obligation de maîtrise de ses coûts, le service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin ne cesse de s'employer à résoudre des équations à plusieurs inconnues. Pour y faire face, il s'est profondément transformé en 2016, écrivant une nouvelle page de son histoire à travers une réorganisation conséquente, tant sur le plan territorial et opérationnel que dans l'organisation de ses services supports. Cette transformation est le fruit de la démarche entamée en 2014 qui, comme l'indique son nom *EVOLSDIS*, vise à faire évoluer le SDIS 67, 15 ans après sa première organisation qui, elle, était intervenue dans le contexte de la départementalisation des services d'incendie et de secours en France.

EVOLSDIS nous a conduits à repenser la globalité de l'architecture de notre établissement donnant lieu à un nouvel organigramme validé par le Conseil d'administration du SDIS. La prise de fonction des nouveaux services réorganisés s'est faite en 3 étapes successives, d'abord en juin puis juillet et enfin en septembre. Ainsi, depuis le printemps 2016 nous suivons leur fonctionnement ainsi que leur montée en charge. L'année 2017 permettra d'évaluer le nouveau dispositif tout en apportant, ici ou là, les ajustements utiles ou nécessaires. Mais 2017 verra aussi la mise en œuvre d'un volet important ; celui de l'organisation fine des unités territoriales, la définition de leurs organigrammes et celle des fonctions et activités assurées par les sapeurs-pompier volontaires. Dans le même temps l'UDSP vient d'initier une démarche active de concertation et de construction de son avenir -que dis-je de VOTRE avenir- sur la prochaine décennie, avec le plein soutien du SDIS et dans la continuité d'*Ambition volontariat* initié par ce dernier et mené grâce à l'implication forte des sapeurs-pompier volontaires et professionnels des quatre coins du territoire.

Parmi les dossiers majeurs portés par les services en 2016, j'évoquerai aussi le nouveau règlement opérationnel dont l'expérimentation arrive à terme, mais aussi le règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie (RD-DECI) après une phase importante de concertation et d'information des élus locaux menée avec le soutien de l'association des Maires du Bas-Rhin. Dans ce contexte, je ne voudrais pas manquer de souligner la qualité des relations avec les collectivités territoriales, les services gestionnaires comme ceux de l'eau ainsi qu'avec les autres opérateurs. Je remercie nos partenaires ainsi que les représentants communaux de leur écoute, leur patience et leur effort de compréhension face aux changements intervenus ou à venir sur les territoires qui découlent de l'application de législations nouvelles ou de la réorganisation voulue par le SDIS. Les représentants communaux ont notamment vu la création de 7 compagnies ayant pris la relève des 3 ex-groupements territoriaux Nord, Centre et Sud implantés jusqu'au printemps dernier à Schweighouse, Strasbourg et Obernai.

Parallèlement à la réorganisation du SDIS court, depuis l'automne dernier, une étude portant sur des possibilités de mutualisations efficaces entre notre établissement et les grandes collectivités partenaires (Eurométropole de Strasbourg et Département du Bas-Rhin). Elle permettra d'explorer toutes les opportunités qui s'offriront à nous de manière à nous épauler mutuellement, faire gagner du temps à nos équipes et, en période contrainte, d'économiser des fonds publics avec le souci principal de l'efficacité, de l'utilité et de la simplicité.

2017 sera encore riche en chantiers nouveaux. Parmi eux, sur le plan patrimonial, l'extension du siège du SDIS à travers de nouvelles acquisitions bâtementaires à Wolfisheim. Des choix qui sont guidés par la volonté de mettre fin aux locations disparates afin d'alléger les contraintes financières de fonctionnement, tout en permettant de répondre aux enjeux d'aménagement pour les services et le souci de la qualité de vie au travail des agents.

Ainsi, l'acquisition en 2016 de l'ancien siège de la société Lingenheld face au 2 route de Paris, matérialise le projet de création d'une véritable plateforme logistique et technique pour répondre de manière efficace aux besoins techniques et logistiques des 7 compagnies et 50 unités territoriales. L'ensemble porte le nom de Prisme 2. Par ailleurs, le 17 février dernier, j'ai signé le contrat d'acquisition en pleine propriété du bâtiment mitoyen du siège de la direction départementale, situé au n°4 route de Paris et que nous occupons déjà partiellement. Il s'agira du Prisme 3 où, sans dévoiler plus avant le projet, nous installerons entre-autres la Maison du sapeur-pompier, car la nouvelle organisation du SDIS s'est également donné comme objectif de prendre en compte, de manière renforcée, les besoins et questions propres au volontariat. D'ailleurs, un nouveau groupement spécifiquement dédié à la gestion et au développement du volontariat vient de voir le jour en soutien à l'engagement de nos sapeurs-pompiers volontaires et dans l'optique d'une diffusion de la culture de sécurité civile, comme la loi et les orientations politiques nationales nous y invitent.

Enfin, un certain nombre de projets en faveur des jeunes et des moins jeunes sont en cours de planification : je citerais ici les formations aux gestes de premiers secours à destination des classes de 4^{ème} des collèges, la création d'une « commission collèges » ainsi que la proposition de création -à compter de la rentrée 2017-2018- d'une classe de cadets de la sécurité civile pilotée par le SDIS 67 en collaboration étroite avec l'ADJSP, sans oublier le collectif des anciens avec lequel le SDIS projette la mise en place d'une équipe de soutien à l'instar de celle existant dans les Vosges. J'aimerais également souligner la collaboration entre l'UDSP et le SDIS que je qualifierai d'excellente. Celle-ci nous a permis d'avoir une belle représentation au dernier GIRACAL des 25 et 26 février à Épinal.

Vous l'aurez constaté à la lecture de cette contribution, les projets et chantiers ne manquent pas.

Je clôturerai mon propos par une manifestation certes déjà annoncée depuis quelques mois sur de multiples supports et largement relayée par l'UDSP, l'ADJSP et le SDIS, tous porteurs de l'évènement ; je veux parler de la *FINAT 2017* qui se déroulera le samedi 24 juin à Obernai, sous le patronage de la Fédération nationale des SP de France, par délégation du Ministère de l'intérieur.

La finale nationale du parcours sportif sapeur-pompier et des épreuves athlétiques est une manifestation majeure du monde des pompiers avec une résonance nationale puisque sont invités à concourir tous les athlètes des SDIS de France. L'ensemble des personnels – professionnels, volontaires, administratifs et techniques du Bas-Rhin - seront impliqués TOUS ENSEMBLE dans son organisation sous la bannière du sport. Marie-Amélie Le Fur, triple médaillée d'or aux jeux paralympiques de Rio et marraine de la manifestation nous fera le très grand honneur de sa présence à Obernai. J'espère que les athlètes parmi nos rangs ne manqueront pas de concourir et de porter hautes les couleurs bas-rhinoises. Alors, vive le sport et TOUS ENSEMBLE pour la FINAT 2017 !

Thierry CARBIENER
Président du Conseil d'administration du SDIS 67
Conseiller départemental du Bas-Rhin